

OFFICE DE TOURISME DE SETE

Comité de Direction du 5 juillet 2011

Compte rendu

En l'absence du Président François COMMEINHES, maire de Sète, excusé, le vice président, Francis HERNANDEZ, ouvre la séance à 10 H 15 et sollicite l'approbation du compte rendu de la réunion précédente (30 mars 2011) ce qui est fait à l'unanimité.

Il sollicite l'avis du Comité de Direction pour un marché à procédure adaptée sous forme d'un accord cadre concernant l'achat courant de matériel.

Deux sociétés ont répondu positivement : Compushop (Sète) et Quadria (Pérols). Leurs propositions ayant été considérées cohérentes par la Commission d'Appel d'Offres, ces deux sociétés seront sollicitées systématiquement pour tous les marchés subséquents.

Cette démarche et l'attribution du marché sont approuvées à l'unanimité.

Le Vice Président explique que l'Office de Tourisme souhaite effectuer son virage pour l'information et la découverte numériques mais propose de reporter deux questions de l'ordre du jour portant sur deux marchés à procédure adaptée et concernant, d'une part, l'achat de bornes interactives, et d'autre part, l'achat d'un logiciel d'itinéraires numériques.

En effet, si les dossiers sont apparus complets au plan administratif, les éléments concrets d'apparence et de fonctionnement n'ont pu être vraiment appréhendés.

Considérant le niveau élevé d'investissement en jeu, il a été jugé utile de collecter de nouveaux éléments matériels et visuels, le cas échéant d'aller visiter in situ les équipements, avant de se déterminer.

Une nouvelle réunion de la Commission d'Appel d'Offres sera organisée à l'automne pour analyser les éléments complémentaires en vue de proposer un avis définitif lors d'un prochain Comité de Direction.

Néanmoins, Françoise APICELLA suggère qu'une des installations d'écrans tactiles soit effectuée à la gare SNCF compte tenu de l'importance de la fréquentation et de la demande d'informations dans ce site d'arrivées touristiques massives.

En l'attente d'en savoir plus sur cette proposition, elle préfère s'abstenir sur ce dossier.

La proposition de reporter ces deux questions est donc majoritairement approuvée.

Le Vice Président sollicite l'avis du Comité de Direction au sujet d'un avenant au marché liant l'Office de Tourisme à l'agence de communication SEDICOM afin de compléter le bordereau de prix pour la réalisation d'une brochure de type flyer non spécifiée au cahier des charges lors du marché public.

L'avenant n° 1 est ainsi adopté à l'unanimité.

Concernant la gestion du personnel et suite au licenciement pour inaptitude médicale de la responsable d'accueil, Francis HERNANDEZ propose de créer un nouveau poste.

Le Comité de Direction donne son accord à l'unanimité pour l'embauche en contrat à durée indéterminée d'un conseiller en séjour, la responsabilité du service étant désormais assurée par

une autre conseillère en séjour en poste depuis plusieurs années et faisant fonction à la satisfaction générale pendant l'absence de la responsable titulaire.

Le Vice Président demande au directeur d'expliciter l'évènement que va constituer l'accueil de l'assemblée générale de Med Cruise à l'automne prochain.

Gilles PANNÉ précise qu'il s'agit de recevoir ainsi à Sète 130 responsables des ports de la Méditerranée, des compagnies maritimes qui prescrivent les escales et de la presse spécialisée.

Cette opération d'envergure, gagnée par le CRT Languedoc Roussillon dans une féroce concurrence, se déroulera simultanément à Montpellier (hébergement et réunions) et à Sète/pays de Thau (visites et excursions).

Une participation de 10 000 euros à coût partagé entre la Ville et l'Office de Tourisme (soit 5 000 euros) a été sollicitée par le Club Croisières, organisateur de la manifestation, sur un budget total de 90 000 euros.

Les membres du Comité de Direction considèrent opportune cette contribution à l'unanimité.

Francis HERNANDEZ demande au directeur de préciser le nouveau mode de paiement proposé aux hébergeurs pour déclarer et régler la taxe de séjour en ligne ou par prélèvement bancaire automatique.

Cette modernisation de la perception de la taxe de séjour a été présentée et validée par le trésorier.

Les membres du Comité de Direction apprécient cette démarche.

Le vice président fait lecture des décisions prises par le directeur dans le cadre de sa délégation de compétences depuis le précédent Comité de Direction et rappelle que le directeur tient à disposition tous les éléments nécessaires à l'Office de Tourisme pour les membres qui souhaiteraient davantage de précisions.

Au titre des questions diverses :

. le directeur Gilles PANNÉ précise que la Ville va disposer d'un accès au parking du terminal de croisières pour le stationnement (en dehors des jours d'escale) des autocars d'excursion de passage à Sète). L'accès est réglementé par une borne rétractable liée à un digicode qui sera géré à distance par l'Office de Tourisme,

. la responsable Qualité de l'Office de Tourisme, Corine BEAUJARD, est invitée à faire une brève synthèse de la réunion du dernier Comité Qualité Local, les documents complets étant disponibles sur simple demande auprès du service du Développement.

. Francis HERNANDEZ tient à donner les tendances de la conjoncture à la suite des sondages téléphoniques effectuées chaque fin de mois sous le parrainage technique du CRT et du CDT 34 : 66 % des 50 entreprises interrogées pour mai et 85 % des 50 entreprises interrogées pour juin estiment avoir fait aussi bien ou mieux que l'an passé.

Un démarrage sur les chapeaux de roues pour ce début de saison que les professionnels voient se poursuivre sur le même rythme compte tenu du niveau des réservations,

. Patrick THOURAILLE et Françoise APICELLA, au titre de l'UMIH, s'indignent de la prolifération des buvettes sur les manifestations, en concurrence jugée déloyale vis-à-vis des établissements sétois et sollicitent de savoir quelle est la position de la mairie dans ce contexte.

Ainsi interpellé, Jean Marie TAILLADE propose d'organiser une rencontre entre les organisateurs de manifestations et les représentants de l'UMIH dans les semaines à venir.

. Patrick THOURAILLE renouvelle également sa demande de modification du dispositif de barrières régissant le parking du théâtre de la mer, l'accès des entrants et sortants étant restreint à une seule voie particulièrement dangereuse.

Il suggère aussi de mettre un affichage lisible depuis les véhicules des informations de fonctionnement (lesquelles figurent de manière microscopique sur les arrêtés de voirie notamment) pour l'accès au parking du Môle et plus généralement pendant les grandes manifestations. Il estime que les commerçants de la promenade JB Marty sont lésés par cette organisation matérielle municipale, le manque de stationnement à proximité leur étant particulièrement préjudiciable.

En l'absence de nouvelles questions diverses et avant de conclure la réunion, le Vice Président tient à rendre hommage, au nom du Président et de tout le Comité de Direction, à Maryline GOMEZ, responsable du service Promotion/Presse, en poste depuis 19 ans pour le tourisme à Sète et qui a choisi un itinéraire personnel nouveau à partir de ce mois de juillet 2011. Il lui souhaite pleine réussite dans ces nouveaux projets de vie personnelle et professionnelle.

L'ordre du jour étant épuisé, le vice président, Francis HERNANDEZ, remercie les membres du Comité de Direction pour leur présence active et lève la séance à 12 H 15.